# TERVILLE D'ACCUEIL

no 29
Octobre 89

Daniel Vauthier remporte le 1er prix du concours „PHOTOGRAPHIEZ TERVILLE"

Notre dossier économique:

## LE CENTRE COMMERCIAL REGIONAL

devant la C.D.U.C. le Mardi 24 octobre

2e prix: Michel SCHNEIDER
Terville
(photo couleur)

1er prix: Daniel VAUTHIER
Thionville
couverture (photo N et B)

3e prix: Frédéric BRETON (13 ans)
Terville
(photo couleur)

# CONCOURS „PHOTOGRAPHIEZ TERVILLE" ET SI ON CONTINUAIT?

**Au délà de son succès, le concours „Photographiez Terville" a été révélateur. Une partie non négligeable des visiteurs a avoué être particulièrement intéressée par cet aspect-là de la manifestation annuelle autour de la photo à Terville.**

**Du côté des participants, on a noté une adhésion plus large que par le passé à ce type de projet. Et de véritables talents ont été découverts...**

**Un élément nouveau qui a donné l'idée au comité de rédaction de Terville d'Accueil de proposer à tous les amateurs photo de la ville une participation active à l'illustration de notre revue.**

Que vous assistiez à une événement insolite, que vous tiriez une photo originale et intéressante d'une situation quelconque dans l'enceinte de Terville, la rédaction vous propose d'insérer vos photos (Net B ou couleur) après vous avoir indemnisé (50 F ou plus le cliché, selon son intérêt).

Prolongeant cette réflexion, la rédaction fait la même proposition à tous ceux qui savent manier le crayon ou le pinceau. Si vous savez donner une image d'un événement local en quelques coups de crayon, si vous êtes capables d'illustrer certains points forts, nous vous publierons dans les mêmes conditions.

Contacter Mme Pierre
Secrétariat du Maire



Parmi les éléments d'architecture ayant attiré l'attention des amateurs-photographes, la boule d'acier du Centre communautaire a été le thème de nombreux clichés.

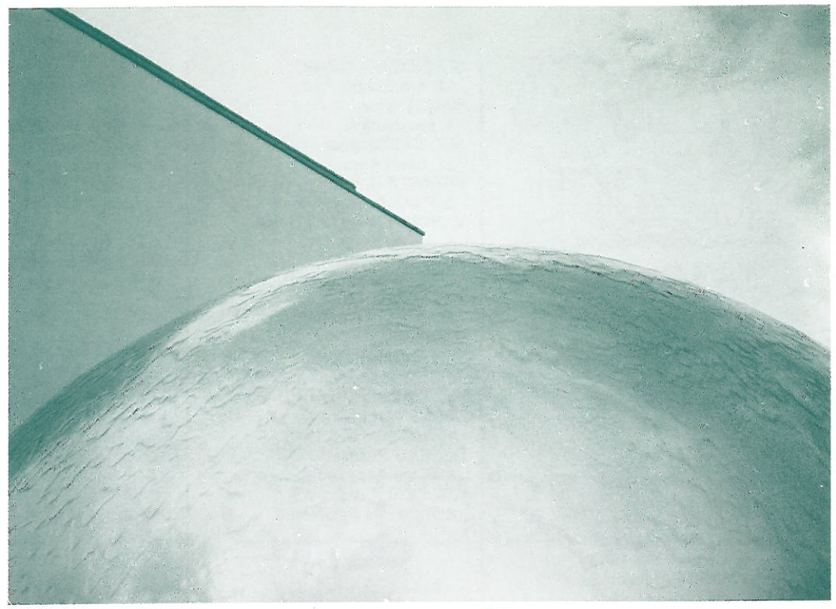

Sandrine HUCHOT
Terville

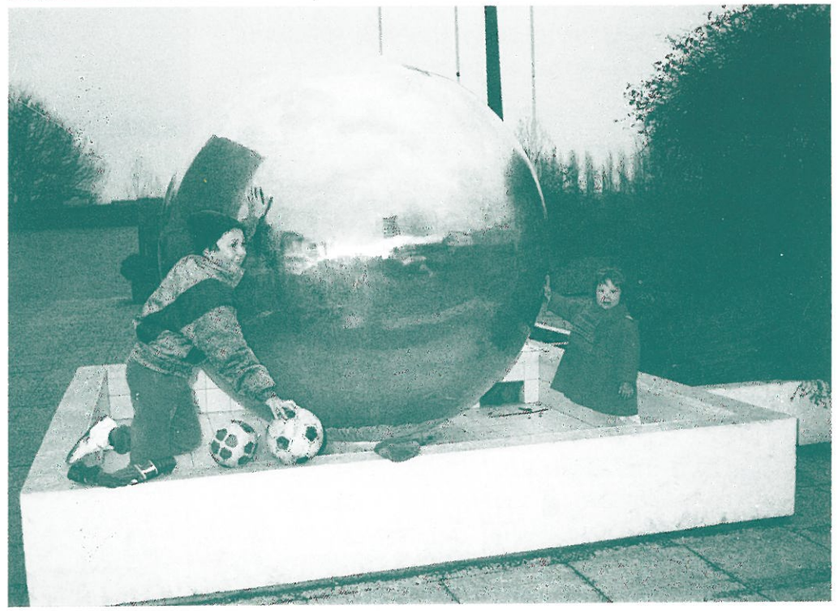

Robert EHRMANN
Terville

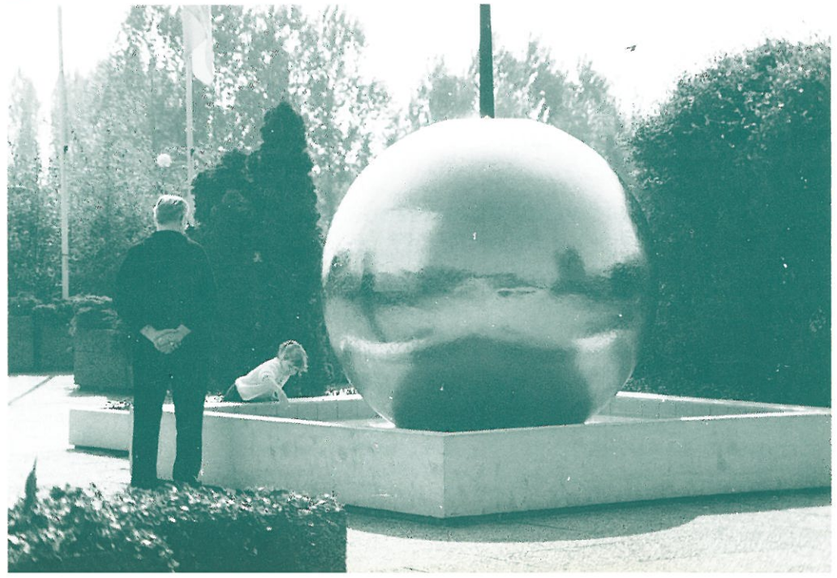

Michel QUETELARD
Terville

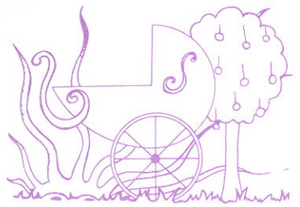

## ILS SONT NES CET ETE

THOUVENOT Claire,
1, Impasse George Sand
ROHR Déborah,
16, rue d'Anjou
MARX Pierre,
98, route de Verdun
MANCINELLI Sabrina,
7, rue de Normandie
TEROL Aurélie,
9, rue du Forgeron
WALD Emmanuel,
9, rue du 8 Mai 1945
MARASCO Emmanuel,
6, rue du 8 Mai 1945
ZAVARONI Jordan,
10, rue du Forgeron
BOUZOUAD Smail,
5, rue de Gascogne
BOUZOUAD Sabrina,
5, rue de Gascogne
GOUGET Florent,
3, rue de Gascogne
EPAUD Julien,
3, rue du 8 Mai 1945
BALDIN Charlotte,
18, route de Marspich
WEINACHTER Thomas,
11, rue de Verdun
BURY Pierre,
21, rue de Verdun
ROHR Jérémy,
51, rue Ribot
GUEPRATTE Lisa,
9, place Lulli
SCHWALLER Anne-Sophie,
7, square Stendhal
BIRCKEL Jonathan,
17, rue de Normandie
WENNER Nadia,
8, rue Paul Déroulède
BASCHIER Michaël,
8, rue du Forgeron
SCHOLZ Julien,
21, rue de Normandie
COLANGELI Sarah,
7, rue de Picardie
LAMBERT Eric,
1, rue des Jardins
RIVEREAU Anne-Claire,
12, rue Mozart
MAHDJOUB Sabrina,
25, route de Verdun
PONSONNET Sarah,
11, av. du Général de Gaulle
BUZEAU David,
24, rue d'Anjou
SAVARIS Florian,
3, rue de Verdun
COSTELLA Guillaume,
3, Place Anatole France
MANGIN Claire,
4, rue du 8 Mai 1945
SCHAEFFER Grégory,
1, rue du 8 Mai 1945
DELION Xavier,
5, Square Stendhal
MARTIN Arnaud,
11, rue de Wain
DESTOMBES Florent,
4, rue Emile Zola
MICHALISZYN Samuel,
4, route de Veymerange
SCHNEIDER Yannik,
11, rue Gabriel Péri
HAMITI Amel,
8, rue d'Anjou
SOUIDI Khédidja,
22, rue d'Anjou
SCHMITZ Chloé,
3, Place Anatole France
VANDEKERKHOVE Remy,
6, rue du Forgeron
WEBER Stéphane,
1, Impasse Jacques Brel
PIRRITANO Laura,
1, rue de la Forêt
BAUE Matthieu,
13, rue Joliot Curie
TEITEN Jean-Pierre,
53, route de Marspich
SPOLENAK Laura,
11, rue du 8 Mai 1945
DESEAU Pascal,
3, Place Anatole France
CROPSAL Benjamin,
6, Allée des Pépinières

**Le 29 avril 1989**
GIBON Denis, employé de banque, domicilié à TERVILLE, 4, allée des Chênes Verts, et WERLE Isabelle, standardiste, domicilié à NANCY, 39, rue Louis Braille.

**Le 20 mai**
PRIETO Philippe, contremaitre, et DE MITRI Patricia, vendeuse, domiciliés à TERVILLE, 34, avenue Marcel Paul.

**Le 3 juin**
MIALE Franco, mécanicien ajusteur, et OSSWALD Ariane, vendeuse, domiciliés à TERVILLE, 5, rue de Picardie

**Le 10 juin**
OSSOWSKI Gérard, régulateur-polyvalent, et SIMON Annette, vendeuse, domiciliés à TERVILLE, 3, Place Ile de France.

**Le 17 juin**
CORTESE Philippe, agent commercial, domicilié à FAMECK, 49, rue du Général Henry, et LAI Marguerite, étudiante, domiciliée à TERVILLE, 16, rue Basse.

**Le 23 juin**
MADELAINE Jean-Marc, technicien supérieur en audiovisuel, domicilié à TERVILLE, 3, allée des Frênes, et ROUILLE Patricia, secrétaire de direction, domiciliée à PARIS 17ème, 4, Square du Rhône.

**Le 24 juin**
AMBROSI Francesco, restaurateur d'oeuvres d'art, domicilié à MIZZOLE (Italie) et SCHILLINGER Dominique, employée de bibliothèque, domiciliée à TERVILLE, 64, rue Maréchal Lyautey.

**Le 1er juillet**
GALLUZZO Daniel, ouvrier, domicilié à TERVILLE, 31, rue Victor Hugo et CARRE Isabelle, trieuse polyvalente, domiciliée à THIONVILLE, 65, Boulevard Foch.

**Le 1er juillet**
SANDROLINI Patrice, soudeur mixte, et RIFF Christine, sans profession, domiciliés à TERVILLE, 4, rue de Picardie.

**Le 1er juillet**
GRIMELER Pascal, sans profession, et RICHERT Anne-Marie, sans profession, domiciliés à TERVILLE, 7 B, rue Thiers.

**Le 22 juillet**
GRAFF Pascal, inspecteur de maintenance, domicilié à STRASBOURG, 22, rue du Nideck, et HESSE Nathalie, esthéticienne, domiciliée à TERVILLE, 9, route de Verdun.

**Le 29 juillet**
ANSELM Bernard, maçon, et PELTE Marie-Line, sans profession, domiciliés à TERVILLE, 7, rue de Gascogne.

**Le 5 août**
HARTER Francis, métallier, et FRENTZ Anne-Marie, infirmière diplômée d'Etat, domiciliés à TERVILLE, 12, avenue de Gaulle

**Le 5 août**
DINHOF Robert, surveillant de travaux, et LECZEK Florence, agent administratif qualifiée, domiciliés à TERVILLE, 26, rue Fabert.

**Le 19 août**
BARE Philippe, conditionneur magasinier, et LOPEZ Colette, agent de service hospitalier, domiciliés à TERVILLE, 41, route de Verdun.

**Le 19 août**
KAISER Thierry, chef d'équipe, et FEHR Mylaine, sans profession, domiciliés à TERVILLE, 2, Place Ile de France.

**Le 19 août**
SCHMITT Marc, boucher-charcutier, domicilié à TERVILLE, 30, rue Ambroise Thomas et DUPIN Corinne, agent des services hospitaliers, domiciliée à THIONVILLE, 6, Chaussée d'Océanie.

**Le 1er septembre**
BEKOUASSA Mohammed, ouvrier sidérurgiste, et BOUDOUCHA Dalila, sans profession, domiciliés à TERVILLE, 5, rue de Picardie.

**Le 2 septembre**
VILONE François, enseignant, domicilié à AUMETZ, 27, rue de la Caserne, et GAGLIARDI Daniela, agent administratif, domiciliée à TERVILLE, 19, rue Fabert.

**Le 9 septembre**
MANGIN Christian, caviste, et EHRHARDT Nathalie, sans profession, domiciliés à TERVILLE, 7, rue du 8 Mai 1945.

**Le 16 septembre**
SCHIANO Gilles, aide-soignant, et LEVIS Annick, sans profession, domiciliés à TERVILLE, 19, rue de Normandie.

**Le 19 septembre**
MINSBACH Yves, responsable télé sécurité, domicilié à MARANGE SILVANGE, 191, rue du Vieux Moulin, et LADROSSE Claudine, sans profession, domiciliée à TERVILLE, 14, rue du 8 Mai 1945.

## ILS NOUS ONT QUITTES

CIESILSKI Jean,
1, rue Victor Hugo
SAVENER Alphonse,
8, Impasse Téri
LAUMESFELD Gabriel,
18, Cité Jeanne d'Arc
MARTIN François,
20, rue Maurice Barrès
PAYET Annie,
1, rue Emile Zola
NEY Marie,
21, allée Simone de Beauvoir
LEDRICH Yvonne,
2, rue du 8 Mai 1945
SCHARFF Gabriel,
28, rue Victor Hugo
SCHMITT André,
2, rue du 8 Mai 1945
COLLE Aimée,
10, rue Marie Laurencin
DURAND Maurice,
10, rue Maurice Barrès
MAJCHERCZYK Jeanne,
14, rue de Picardie
MARINELLI Adèla,
25, rue Foch
KOCH Roland,
120, route de Verdun
HUMMEL Jean,
10, rue du Marché
BRUM Geneviève,
50, route de Marspich
POMPEO Clémentine,
77, rue Maréchal Lyautey
FLUMIAN Ida,
1, rue Paul Doumer
HILGERT Pierre,
10, Cité Jeanne d'Arc
WOLF Marie,
2, rue du 8 Mai 1945

Rédaction administration:
Hôtel de Ville - 57107 TERVILLE
Directeur de la publication:
René de MATTEIS
Rédaction: Ghislain HUCHOT
Reportage photos:
Ghislain et Sandrine HUCHOT
Maquette: Ghislain HUCHOT
Composition-impression:
Imprimerie de Thionville
Ce numéro a été tiré à
3 500 exemplaires
Dépôt légal 3e trimestre 1989.

# OCTOBRE...

* C'est la rentrée scolaire et culturelle.

Terville d'Accueil vous présente ses principales nouveautés dans ce domaine.

* C'est la rentrée sociale, la poursuite des luttes.

* C'est aussi l'activation des dossiers municipaux inscrits au programme municipal que vous avez approuvé en mars 1989.

L'enquête publique sur le ,,Technoparc de Terville-Est'' s'achève. Le Conseil Municipal se prononcera sur les diverses observations des riverains le 20 octobre prochain.

C'est aussi et surtout la création, sur le Linking III, d'un Centre Commercial Régional à vocation internationale. La Commission d'Urbanisme Commercial de la Moselle se prononcera le 24 octobre prochain sur ce dossier.

Terville d'Accueil vous présente, en avant première, le dossier soumis à l'avis de la C.D.U.C. afin de vous permettre d'apprécier personnellement le projet.

Nous avons besoin de votre soutien pour faire réussir ce projet et faire sortir de terre le futur Centre Commercial Régional.

Avec votre concours actif, nous sommes résolus à tout faire pour garantir le développement harmonieux de notre Ville qui correspond aux intérêts de Terville et de ses habitants.

René DE MATTEIS

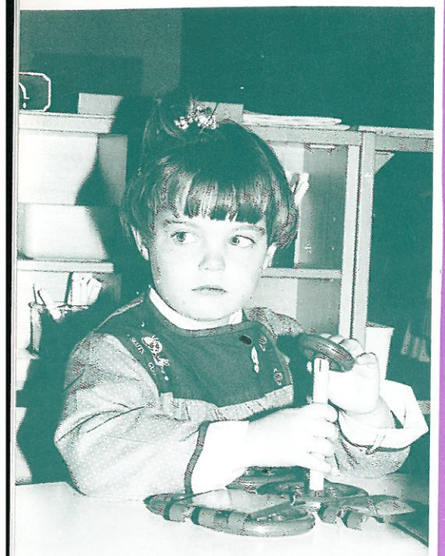

# LA RENTREE AU CAVEAU DANIEL BALAVOINE

## SALUT!

* Tu as entre 13 et 17 ans
* Tu as envie de monter un projet: spectacle, voyage, concert, sport, aventure, etc...
* Tu as besoin d'un soutien scolaire.
* Tu as envie tout simplement de discuter, écouter de la musique ou faire une partie de bab ou de ping pong.

L'équipe du C.D.B te souhaite la bienvenue.

## LES PERMANENCES DE L'ÉQUIPE ONT LIEU:

MERCREDI 20H00 - 22H00

VENDREDI 20H00 - 22H00

SAMEDI 14H00 - 18H00

DIMANCHE 14H00 - 18H00

# PETIT LEXIQUE DE LA RENTREE

## LOI D'ORIENTATION

**La Loi d'Orientation définie par le Ministre Lionel Jospin est entrée en vigueur à la rentrée 89. Terville d'Accueil propose aux familles un condensé du texte (en noir) ainsi qu'une brève analyse de la situation sur place, à Terville (en couleur).**

## NOUVEAUX OBJECTIFS

«Deux objectifs sont fixés pour les 10 années qui viennent:
• donner à tous les jeunes un niveau de formation reconnu, c'est-à-dire au minimum le CAP et le BEP;
• conduire 80% d'une classe d'âge au niveau du Baccalauréat....»

## NOUVELLE CONCEPTION DE LA SCOLARITE

«Des cycles, d'une durée de deux à trois ans, auxquels correspondront des objectifs pédagogiques, donneront aux enseignants la possibilité de mieux suivre leurs élèves en diversifiant leur pédagogie et permettront de limiter le redoublement...»

## PROJETS D'ETABLISSEMENTS

«Les équipes éducatives élaborent en commun des projets d'établissements qui leur permettent d'élaborer des démarches originales et de mieux s'adapter à leurs élèves, dans le respect des objectifs nationaux...»

## 3 ÉCOLES SUR UN PROJET

Chaque école est donc appelée à mettre sur pied un projet d'établissement dans le but de dispenser un enseignement le plus adapté possible au niveau réel des élèves et qui permette de tenir compte de la nouvelle notion de cycles d'apprentissages.

A titre d'exemple, on sait que les écoles maternelles du Scarabée et de la Farandole se sont associées au groupe Gérard Philipe pour proposer des activités de recherche et de remédiation axées sur des ateliers d'écoute et d'approfondissement dans le domaine verbal notamment.
Sur le schéma d'un ,,décloisonnement perméable et évolutif", des groupes de niveaux regroupant les enfants selon leur évolution effective devraient permettre de combler les lacunes et de mieux atteindre les objectifs assignés
à chaque cycle.



## LANGUE VIVANTE

«Une expérience nationale d'initiation à une langue vivante étrangère débute en septembre 1989. 150 000 écoliers des cours moyens sont concernés. Objectif: préparer les enfants à tirer le meilleur parti de l'apprentissage des langues au collège et leur permettre de découvrir, le plus tôt possible, des cultures étrangères...»

## EVALUATION

«La lecture, l'écriture et les mathématiques feront l'objet d'une opération sans précédent au sein du système éducatif français. Elle comportera trois phases: évaluation, formation et action. Au cours de la semaine du 25 au 30 septembre, tous les élèves entrant en CE2 et en 6ème seront évalués en lecture-écriture et en mathématiques. Objectif: identifier, et cela dès le début de l'année scolaire, leurs difficultés dans ces domaines pour y remédier aussitôt. Il ne s'agit pas de classer les élèves, ni de leur faire passer un examen...»

L'évaluation entreprise sur le plan national au niveau des classes de CE2 et de 6a pour but de réaliser une ,,photographie" globale des acquisitions et des lacunes de tous les petits écoliers français au terme de ces deux cycles fondamentaux.
On a relevé les objectifs suivants:
«L'évaluation est un outil destiné à établir un diagnostic individuel de ses élèves pour détecter d'éventuelles difficultés qui entraveraient la bonne poursuite de la scolarité au CE2 ou en 6e. Elle s'adresse aux élèves qui entrent en septembre 1989 au CE2, en 6e ou en SES.

Ce n'est pas un examen ou une épreuve qui aurait pour objet de classer les élèves ou les établissements les uns par rapport aux autres.»

Une information des familles par les enseignants est prévue entre le 13 et le 28 octobre.

## EFFECTIFS D'ELEVES

10 709 700 élèves devaient être accueillis en France dans l'enseignement public à la rentrée 89.
6 013 200 dans les écoles (préélémentaires et élémentaires), 2 616 300 dans les collèges (y compris les SES), 2 080 200 dans les lycées (enseignement général, technique, professionel, post-baccalauréat, EREA). Par rapport à 1988, l'augmentation est de 66 600 élèves.
Dans l'enseignement pré-élémentaire, 34 500 enfants supplémentaires étaient attendus tandis que l'enseignement élémentaire restait stable. La baisse des effectifs des collèges se poursuit (-60 100). Les lycées d'enseignement général et technologique devaient accueillir 85 100 élèves supplémentaires, les lycées professionnels 7 200.

## RYTHMES

Le rythme annuel de travail des écoliers a subi peu de modifications cette année (voir calendrier détaillé).
En projet, le raccourcissement des vacances d'été et des congés intermédiaires un peu plus longs toutes les 7 semaines environ.
En ce qui concerne le rythme hebdomadaire, le ministre questionné à ce sujet par des parents a répondu qu'il avait entrepris une vaste consultation. Mais on sait les passions que déchaîne ce problème! A Terville, on se rappelle la consultation proposée par la Municipalité il y a 5 ou 6 ans et qui avait abouti à un statu-quo provisoire. Les adeptes de la semaine continue devront s'accrocher....

## LES EFFECTIFS À TERVILLE

337 enfants sont inscrits en 11 sections maternelles
452 écoliers fréquentent les 20 classes primaires
On a enregistré une nouvelle ouverture à la rentrée au groupe Gérard Philipe.

C'est la 3e en 5 ans dans ce groupe après les fermetures en séries des années 70/80. Il aura fallu plus de 10 ans d'une politique volontariste de développement et d'accueil de nouvelles populations pour que l'école retrouve son potentiel des années 60. Il faut dire qu'à cette époque, on recoltait encore les fruits du Baby boum d'après guerre et on vivait dans l'euphorie de la sidérurgie en expansion...

Au centre par contre, l'accueil de jeunes couples dans les nouveaux quartiers compense tout juste le vielissement des cités. De deux écoles remplies à moitié, la Municipalité a choisi de faire un véritable centre pédagogique unique. Les enfants du groupe Marie Curie seront donc accueillis dès la rentrée de Toussaint à l'école du Moulin. On sait que par décision des instances académiques ces deux écoles étaient déjà administrées par un directeur unique.

Quant à l'école Marie Curie, elle accueillera désormais l'Ecole de Musique: une spécialisation des bâtiments qui devrait être bénéfique aux deux pédagogies.

## CALENDRIER

| | |
|---|---|
| Jeudi 28 septembre: | A partir de 21 Heures, défilé de mode Anny'Blatt sur invitation au Centre Communautaire. |
| Vendredi 29 septembre: | A 18 Heures Conseil Municipal. |
| Samedi 14 octobre: | Défilé de mode de la bou tique Alternance à 20 Heures au Centre Communautaire. |
| Samedi 21 octobre: | Assemblée Générale du SKI CLUB INTERNEIGE à 20 heures au Centre Communautaire. |
| Samedi 28 octobre: | A partir de 20 Heures, soirée cabaret organisée par l'Association Tervilloise du Nouvel Age au Centre Communautaire. |
| Du mercredi 25 octobre au dimanche 5 novembre: | Vacances de la Toussaint. |
| Mardi 7 novembre: | Réouverture du foyer des anciens. |
| Samedi 11 novembre: | Manifestation officielle de l'Armistice de 1918. |
| Dimanche 12 novembre: | Assemblée Générale des Invalides du Travail au Centre Communautaire. |
| Du 13 au 26 novembre: | Salon des Arts, dans le hall d'honneur de la Mairie. |
| Samedi 25 novembre: | Sainte Barbe fêtée par les Sapeurs-Pompiers de Terville. |
| Dimanche 3 décembre: | Festivités de la Saint Nicolas. |
| 9 et 10 décembre: | Exposition Avicole par la Société Menu-Bétail de Terville. |
| Dimanche 17 décembre: | Goûter des anciens. |
| du 22 décembre 1989 au 3 janvier 1990: | Vacances de Noël. |
| Samedi 31 décembre '89: | St Sylvestre organisé par le S.C.T. Volley-Ball au Centre Communautaire. |
| | Au gymnase du Centre, St Sylvestre organisée par les Familes Polonaises. |

## COLLECTE DU VERRE MENAGER

**LE SAVEZ-VOUS?**

- le verre récupérable est du verre d'emballage:
bouteilles, bocaux, flacons sans différenciation de teinte.
- Terville en a collecté en 1988, 26 tonnes
- La collecte se fait au profit de la recherche contre le cancer, soit 34.290 F en 1988 pour le département de la Moselle
- L'Association Régionale pour l'Enseignement et la Recherche Scientifique, quant à elle a recueilli un don total annuel de 650.555 Frs.

## A VOTRE ADRESSE

• Nouveaux arrivants! La déclaration domiciliaire reste obligatoire dans les communes d'Alsace et de Moselle.
Pour ces personnes, il s'agit de déclarer leur départ dans leur ancienne commune et de se présenter à la mairie du nouveau domicile munies de:
- la déclaration de sortie
- le livret de famille
- la carte d'identité
- les carnets de santé des enfants
- ne pas omettre également de demander son inscription sur la liste électorale

• A l'intérieur de Terville: Il convient également d'en informer la Mairie (Service du Fichier Domiciliaire) pour les modifications qui en découlent (courrier, changement de bureau de vote, vaccinations, etc...)

## ENLEVEMENT DE GROS DECHETS

Un enlèvement de gros déchêts et ordures spéciales (vieux meubles, ferrailles, matelas etc...) sera organisé par le service des ordures ménagères en desservant l'ensemble des rues de la localité le

**11 octobre 1989**

Les objets volumineux devront être déposés sur le trottoir avant 6 heures du matin.
Un seul passage sera effectué par le service.

## L'atelier Mieux Etre - Mieux Vivre

ouvrira ses portes le Lundi 16 octobre pour une nouvelle saison axée sur 2 thèmes:

- d'octobre à mi-février:
Grossesse et Maternité: Préparons ensemble la venue de Bebé
- de la mi-février à juin
Mieux être, Mieux vivre dans un habitat sain.

Les séances auront lieu 2 lundis par mois de 19h à 21h à l'Ecole Maternelle Pomme d'Api de Terville.
Invitez vos ami(e)s.

**INSCRIPTIONS et RENSEIGNEMENTS en Mairie**
**(Tel.: 82 88 43 95) Madame FAUGERAS**



# CONTER AVEC LA NATURE

Il fallait voir l'exposition ,,Contes et Fleurettes" pour prendre conscience du rôle majeur qu'occupe la Nature dans la littérature enfantine en général. Imagine-t-on un seul conte de notre enfance qui sache se passer d'elle, de sa richesse et de ses infinies possibilités? C'est tout cela que la Bibliothèque d'Obernai a voulu mettre en lumière dans son exposition présentée à Terville entre le 19 septembre et le 12 octobre derniers.

Mais au délà de cette prise de conscience, le visiteur était invité à partir à la découverte des plantes elles-mêmes: celles qui colorent ou qui égaient, celles qui tuent ou qui guérissent, celles qui affectent ou qui font peur... La réalité des plantes pour le petit citadin est devenue difficilement palpable. Avec ses panneaux didactiques, ses projections, son animation en direction des classes élémentaires et son concours d'herbiers, la Bibliothèque Municipale de Terville a choisi de partir du livre pour élargir la connaissance générale des enfants en leur insufflant quelque peu le goût de la découverte de notre environnement. Une attitude intellectuelle qui retournera tôt ou tard au livre lui-même.

## 22 "HERBIERS DE MES VACANCES"

Dans le cadre de cette exposition, la Bibliothèque municipale a organisé un concours intitulé: "L'herbier de mes vacances" auquel 22 enfants ont participé:

- MARCOTTE LUDOVIC
- MONNOT CÉCILE
- LAROUI KHADIDJA
- LAROUI YAMINA
- NICOLAY FLORENT
- DURING MICKAEL
- JACQUART JÉRÉMIE
- POTIER AURÉLIE
- PONSONNET STÉPHANE
- PETITFRERE MARJORIE
- KEIME CÉLINE
- BIOULES SÉBASTIEN
- JUVING CHARLOTTE
- DEMMERLE AUDREY
- WOWCZUK SANDRINE
- WIKIERA CÉLINE
- RODRIGUEZ STÉPHANIE
- GARROY FANNY
- MONNET ANNE
- KEIME MATTHIEU
- HOUPERT RÉGIS
- FOLLENIUS CHRISTELLE

Les lauréats cm1 et cm²: JUVING CHARLOTTE 1er prix
RODRIGUEZ STÉPHANIE 2e prix
Niveaux CP CE1 CE2: KEIME CÉLINE 1er prix


• MONUMENTS
• FUNÉRAIRES
• CAVEAUX (24 h)

FUNELOR
D. ZAVATTI

57100 THIONVILLE 54190 VILLERUPT

☎ 82 91 16 06

NOTRE BUT : – LA QUALITÉ
– LE SÉRIEUX DU TRAVAIL
– LES PRIX D'USINE

Pompes Funèbres Tervilloises

Bernard HESSE
1 a, rue du Cimetière – 57180 TERVILLE
Fleurs • Articles funéraires • Bougies
ASSISTANCE ET FORMALITÉS ASSURÉES
MÊME SI LE DÉCÈS SURVIENT A L'HOPITAL
SERVICE 24 HEURES SUR 24
Véhicule agréé transport de corps avant mise en bière
☎ 82 34 26 39

L'espace-meuble de la famille d'aujourd'hui

# LE GEANT DU MEUBLE

**METZ**
ZAC D'Augny – R.N. 57
Autoroute Metz/Nancy (sortie Jouy-aux-Arches)
☎ 87 66 44 15

**THIONVILLE**
Zone du Linkling – Route des Romains
☎ 82 88 02 10

**STRASBOURG**
LAMPERTHEIM-MUNDOLSHEIM
☎ 88 81 84 84


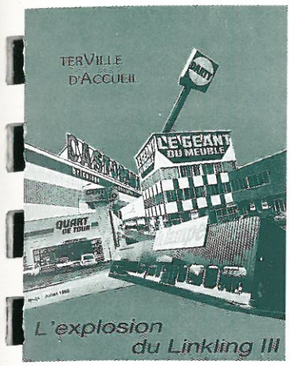


# C'ÉTAIT IL Y A UN PEU PLUS D'UN AN!

**En juillet 88, TERVILLE D'ACCUEIL dévoilait le projet ,,Linkling III" de création d'une zone commerciale puissante, moderne et adaptée aux exigences de qualité des nouveaux consommateurs.**

**Avril 89: Lorsqu'au lendemain des élections municipales, le Maire de Terville prononçait pour la première fois le terme de Centre Commercial Régional, beaucoup ont pensé qu'il s'agissait là d'un autre nom pour une seule et même réalité... Il n'en était rien, on le sait aujourd'hui! C'est ce que notre revue municipale, dans son dossier économique, se propose d'analyser aujourd'hui.**

## D O S S I E R

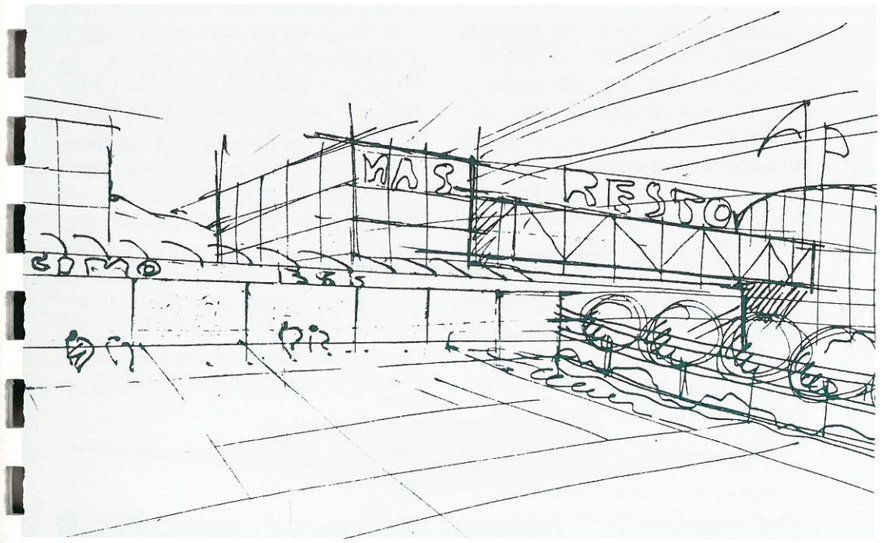


Le Centre Commercial Régional qui a fait l'objet d'une demande d'autorisation à la C.D.U.C.* est un projet ambitieux à vocation internationale, fruit d'une réflexion axée sur l'évolution du commerce dans les pays industrialisés, les relations villes- commerces et l'ouverture européenne: autant d'éléments qu'il faut maîtriser lorsqu'on s'apprête à construire plus de 30 000 m2 d'espaces de vente.

* C.D.U.C. Commission Départementale d'Urbanisme Commercial. Tout projet de création d'un commerce de plus de 1 200 m2 doit être soumis à son approbation. Le projet Tervillois sera étudié le 24 octobre prochain.

Localisation

ZAC DU LINKLING III à TERVILLE (57).

Le terrain est bordé au Nord et à l'Est par la limite territoriale de la Commune de THIONVILLE et au Sud par le CD 13 A Bis.

L'accès se fera par un rond-point aménagé (futur) sur le CD 13 Bis.

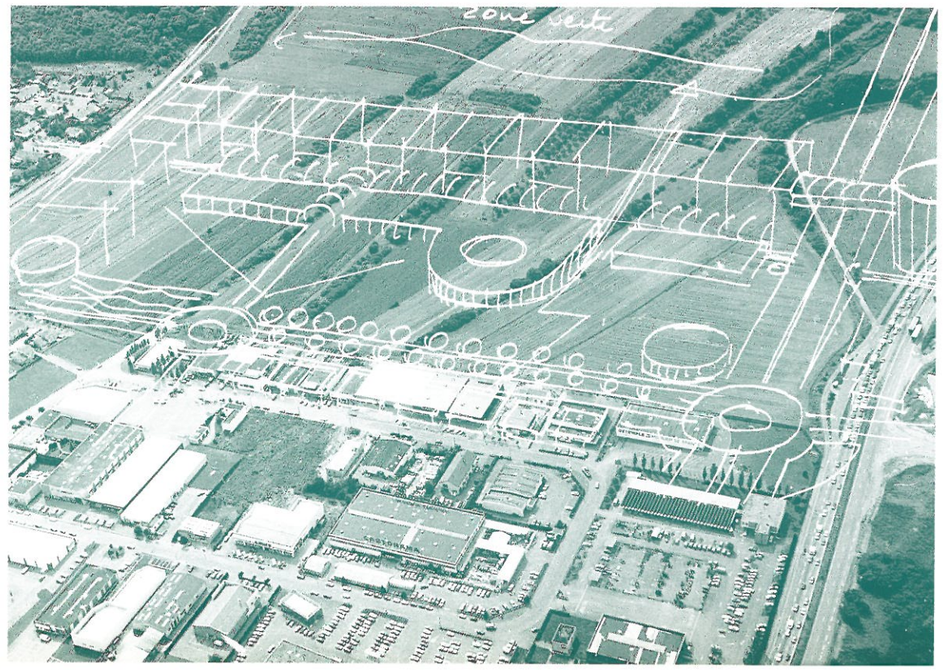

# DU LINKLING III AU CENTRE COMMERCIAL RÉGIONAL

## UN PROJET QUI A ÉVOLUÉ - POURQUOI ?

Pour comprendre l'évolution de ce dossier, il est nécessaire de se rappeler ce qui constituait sa première version, au milieu de l'année 88.

**Programme initial:**

- **Hypermarché: 7 000 m2**
- **Grande surface de Bricolage: 7 500 m2**
- **Grande surface d'Aménagement de la Maison: 4 500 m2**
- **Lotissement commercial (magasins de moins de 1 000 m2 de vente): 10 000 m2**
- **Centre-Auto, Jaardinerie, Restauration et Boutiques**

**soit une surface totale vente et réserves d'environ 32 000 m2 sur 170 000 m2 de terrain.**

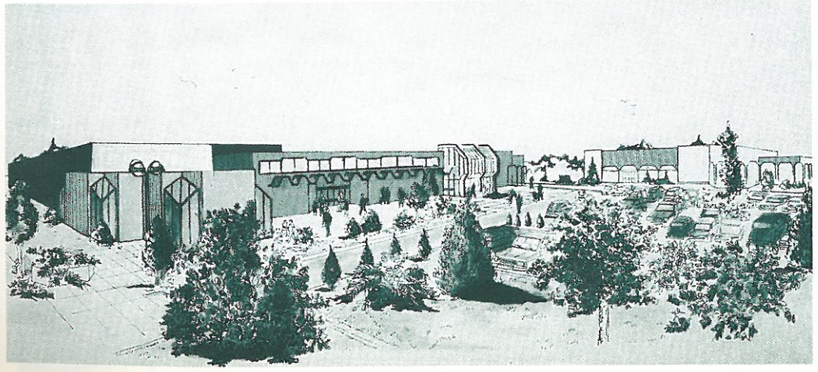

### Les points forts du projet 88: conception et qualité

- Conception globale de l'architecture d'ensemble. Un véritable centre associant les différents partenaires en unité d'accueil, de vie et de commerce.
- Volonté de soigner les espaces, les bâtiments et les accès dans le soucis d'un meilleur confort du client.

### Les éléments moteurs: site et demandeurs

- La réputation du site porteur de Thionville reconnu par toutes les enquêtes préalables axées sur l'évolution du commerce dans la région
- La présence d'une forte demande de distributeurs désireux d'étendre des activités existantes dans un périmètre plus ou moins proche.

Forts de ces éléments positifs, les partenaires (investisseurs et collectivités locales) s'engageaient résolument dans la bataille. Le terme n'est pas trop fort, comme on pourra le constater... Chacun relève donc ses manches et la ville de son côté engage la procédure d'acquisition des terrains. Parallèlement, elle décide de poursuivre au sein du Bureau d'Urbanisme la réflexion sur l'urbanisme commercial, l'évolution des centres commerciaux ici et ailleurs, la modification du comportement des consommateurs...

**Contacts, colloques, consultations, réflexions, confrontations: les élus acquièrent peu à peu la certitude que la conception de la zone n'est pas sans comporter des risques d'échec...**

### Des points faibles

Une zone commerciale traditionnelle, avec juxtaposition de grandes surfaces indépendantes

- dans son fonctionnement: une attractivité insuffisante.

En effet, les nouvelles surfaces commerciales n'étaient en fait que des transferts d'activités déjà existantes dans le secteur. D'où incapacité à attirer une clientèle nouvelle.

Ceci dans le même temps où se développaient des zones concurrentes entre Thionville et Metz (100 000 m2 programmés)

Dans son impact commercial

Publicité indépendante donc difficultés d'actions publicitaires communes, pas d'unité de gestion et d'entretien.

- dans sa conception

Si soigné qu'était l'ensemble, il tournait le dos à une ouverture ultérieure éventuelle vers le Nord, vers le territoire de Thionville...Le Centre Commercial s'organisait autour de son parking avec comme conséquence de présenter les arrières des bâtiments sur les voies publiques.

- dans sa forme juridique:

La Ville de Terville avait prévu une création en régie directe. Mais quels moyens pour une ville de 7 000 habitants de maîtriser les problèmes de tous ordres dans un combat comme celui qui s'annonce? N'était ce pas un remake du Pot de Terre et du Pot de Fer?



# LE PROJET '89

## UNE AMBITION INTERNATIONALE

### Le nouveau projet: Une ambition internationale pour le Centre Commercial Régional

L'ambition du nouveau projet, c'est d'être une vitrine de la présence et de la créativité française tournée vers l'Europe afin de gagner des parts de marchés et une clientèle européenne 1992 est là: on ne l'oublie pas!

En proposant des produits français de haute qualité dans le secteur de l'équipement du foyer, le C.C.R. ambitionne de toucher un public radicalement nouveau (80 % selon les études) qui déferlerait de tous les pays frontaliers (grâce à la structure autoroutière) et rejaillirait en le dynamisant sur l'ensemble du commerce traditionnel existant dans l'agglomération.

Ah! le coup est osé! Mais il est apparement solidement étayé...

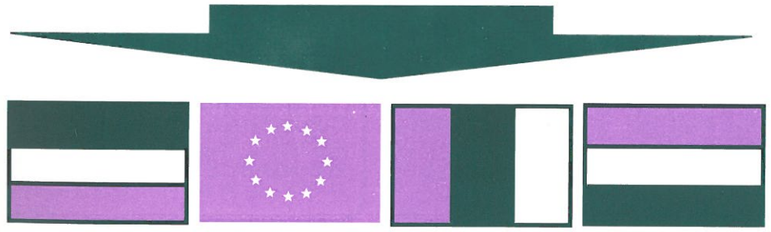

### Une vitrine de la créativité et du savoir-faire français

Le Design-Center s'étendra sur 11 000 m2. De grands noms de l'aménagement et de la décoration de la maison et du bureau y proposeront des produits typiquement français dans leur esprit et leur conception.

Ce Design-Center qui constituera l'attractivité du centre commercial sera complété par des activités plus classiques mais complémentaires.

### Une vaste zone d'attraction

C'est la proximité de l'Autoroute Internationale A 31 qui permet de réaliser un Centre Commercial Régional et même International.

1 million et demi de personnes en France, 2 millions dans les pays frontaliers: sur les 3,5 millions d'habitants situés dans la zone d'attraction du Centre, les études prévoient que 2 millions d'entre elles seront un jour ou l'autre concernées par ce commerce. Parmi elles, 75 % se trouvent à moins d'une heure d'autoroute du site. L'attraction devrait se manifester à l'étranger de Sarrebruck à Coblence et de Luxembourg à Liège.

### LE NOUVEAU CENTRE COMMERCIAL REGIONAL

se composera de:

- Un hypermarché de 8000 m2
- Un magasin de brico lage de 10000 m2
- Une galerie marchande de 3000 m2
- Un ,,Design-Center" de 6000 m2
- Un centre auto

### Le ,,développeur"

Il va de soi qu'un projet de cette envergure ne peut être réalisé en régie directe par une ville de la taille de Terville. Parmi les promoteurs industriels intéressés par l'opportunité du site, c'est la SCI DU ROUILLON et la SARL CROIX BLANCHE EXPANSION qui se sont vu confier la tâche de préparer et de réaliser l'opération. La Ville leur a d'ores et déjà rétrocédé les terrains nécessaires.

## L'Hypermarché 8000 m²

Il s'agira d'un hypermarché à dominante alimentaire, de conception classique, aménagé par rayons.
Il réalisera 60 % de son chiffre d'affaires en produits alimentaires et 40 % en produits hors alimentaires, conformément aux ratios en vigueur dans ce type d'établissement.
Le CA non alimentaire de l'hypermarché sera composé de:

| | |
|---|---|
| Equipement de la personne: | 10 % |
| Equipement du Foyer: | 15 % |
| Hygiène/Culture/Loisirs: | 5 % |
| Divers: | 10 % |
| **Total =** | **40 %** |

## La Galerie Marchande 3 000 m²

Il s'agira d'une galerie marchande d'hyper traditionnelle, comportant des activités de services et un ensemble d'une quarantaine de magasins répartis de la manière suivante (répartition indicative à affiner selon commercialisation):

| | |
|---|---|
| Alimentation: | 10 % |
| Equip. de la Personne: | 40 % |
| Equip. de la Maison: | 20 % |
| Culture/Loisirs: | 10 % |
| Divers dont Services: | 20 % |

## Le Magasin de Bricolage 10 000 m² dont 4 000 ext.

Il s'agira d'une grande surface de Bricolage de type CASTORAMA, agencée de la manière suivante:
Bâti Center: 2 000 m2 surface extérieure
Jardinerie: 2 000 m2 surface ext.
Bricolage traditionnel: 6 000 m2 surface couverte
La répartition du CA par grandes familles de produits devrait être la suivante:
Electricité, outillage, électro-portatif: 9.5 %
Revêtements sols souples et carrelages (moquettes, revêtements plastiques, tapis carrelages): 10.5 %
Quincaillerie et Outillage à main: 20.5 %
dont: Quincaillerie 11 %
Outillage à main 9.5 %
Petite décoration: 15 %
Menuiserie: 11.5 %
Sanitaires 10.5 %
Jardinerie: 10 %
Produits lourds: 11 %
Végétaux: 1.5 %

# UN ENSEMBLE COMPLET

## Le Centre Auto

A l'Enseigne ELDORAUTO, il présentera une surface de vente de 3000 m2 et une surface de 1 000 m2 consacrée aux aires de services et de réparation; la surface de vente sera répartie de la manière suivante: Pièces détachées techniques: 1 000 m2
Pneus, équipements extérieurs et carrosserie: 800 m2
Accessoires automobiles: 600 m2 Accessoires textiles, décoratifs, gadgets: 600 m2

## Le „Design Center"

6 000 m2 Il se présentera comme un grand magasin multispécialiste exploité sous la forme d'un établissement unique. Une première approche de l'exploitation prévisionnelle a permis de définir la répartition des activités par grandes familles de produits:
Ameublement (mobilier lourd et d'appoint): 35 % Décoration (tapis, revêtements muraux, objets, luminaires): 15 % Autres produits d'équipement de la maison (vaisselle, Arts de la table, linge de maison, petit électroménager, TV, HIFI): 25 %
Equipement de la Personne (vêtements, chaussures, Accessoires, bijoux, maroquinerie): 20 %
Culture/Loisirs (jeux de gadgets, affiches et images, livres spécialisés): 5 %

## UN ENSEMBLE URBAIN DIVERSIFIE ET INSERE DANS L'ART DE VIVRE DE LA REGION

Le programme d'ensemble est développé pour répondre harmonieusement à l'évolution des modes de vie et désirs des consommateurs.
Des nouvelles attentes du public est née la conception novatrice du programme qui constitue une étape fondamentale dans l'évolution des équipements commerciaux.

Les différentes fonctions du commerce et des loisirs y sont étroitement imbriquées pour créer par leur interactivité ,,un lieu à vivre" totalement original doublé d'un nouveau mode de consommation mêlant convivalité et fonctionnalité.

Pour répondre à l'aspiration générale au ,,mieux vivre", l'exigence de qualité est omniprésente dans la conception du lieu, de l'accueil, des produits, des services et de l'atmosphère.

*Force est de constater que les hypermarchés traditionnels des années 70 étaient davantage conçus comme des ,,boîtes à vendre" que comme des espaces à vivre. Complètement repliés sur la galerie marchande, ils n'apportent plus au client des années 90 ce qu'il recherche avant tout: un cadre agréable, diversifié, lumineux, confortable où il trouvera l'essentiel des services et où il pourra passer une journée en famille en toute sécurité dans un esprit de fête. C'est, paraît-il le nouveau profil du consommateur... Et il est fort à parier que beaucoup d'entre nous s'y retrouveront!*

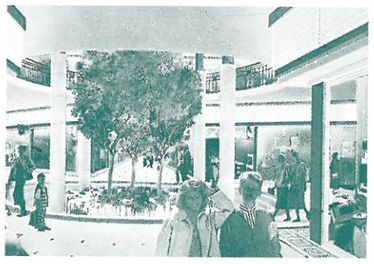

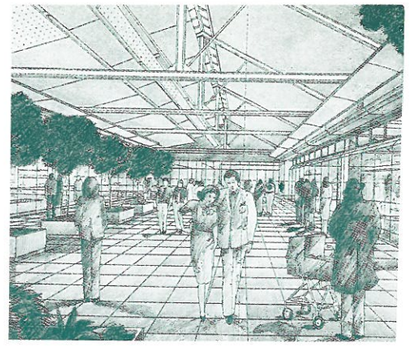

## UN ESPACE A VIVRE UN LIBRE JEU DES ESPACES QUI RESPECTE L'ECHELLE HUMAINE.

La conception architecturale de l'ensemble est réalisée avec une constante préoccupation: le visiteur, son confort et son bien-être.

Les volumes sont conçus pour que le visiteur s'y sente bien, qu'il chemine agréablement le long de rues ponctuées de places et d'espaces libres appelant au confort, à la détente et au plaisir naturel de la flanerie.

L'espace est organisé de façon rationnelle pour assurer la plus grande facilité d'orientation et un confort parfait.

L'offre commerciale extrêmement complète s'adresse à un public de plus en plus exigeant

Des dizaines de magasins apportent un choix qualitatif et innovant dans les domaines de l'alimentation, de l'habillement, de la maison, des cadeaux.

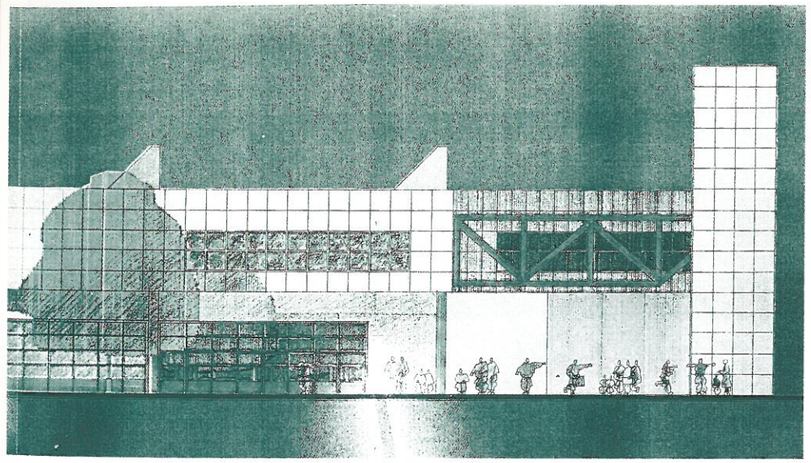

## A LA FAVEUR DU PROJET...

- En créant un Centre novateur, il freinera les évasions commerciales et attirera de nouveaux clients.
- Le CCR doublera les rentrées fiscales de la ville au titre de la Taxe Professionnelle
- Il augmentera de façon substantielle la taxe sur le Foncier Bâti
- Il développera les services rendus à toute la population
- Il dynamisera l'Habitat
- Il créera plus de 600 emplois multi-sectoriels: conception, vente, réalisation, administration, travaux de laboratoire, maintenance, entretien, gestion
- Une priorité d'embauche sera accordée aux personnes résidant à proximité du projet.
- Ces embauches se feront en liaison avec l'A.N.P.E. locale et la Commune de TERVILLE
- Il renforcera l'attractivité de toute l'agglomération Thionvilloise en se faisant connaître bien au-delà des frontières.
- Il renforcera le dynamisme et la combativité des commerces, petits et grands de l'agglomération.

## Le Calendrier

Actuellement, les terrains nécessaires à l'implantation du C.C.R. sont acquis par la Ville et retrocédés au développeur. Le dossier est en phase de procédure administrative.

Le 24 octobre, le projet sera soumis à l'approbation de la C.D.U.C.

En cas d'accord de celle-ci, le planning serait:

- Dépôt du permis de construire 1er trimestre 90
- Obtention du permis de construire 3ème trimestre 90
- Début des travaux 4ème trimestre 90
- Ouverture du Centre Septembre/ Octobre 1991

## Il est vrai aussi

que ce projet entraînera raisemblablement

Des risques de nuisances pour la population (circulation, bruit)

Des possibilités de difficultés dans certains commerces traditionnels qui refuseraient de s'adapter aux nouvelles exigences des consommateurs.

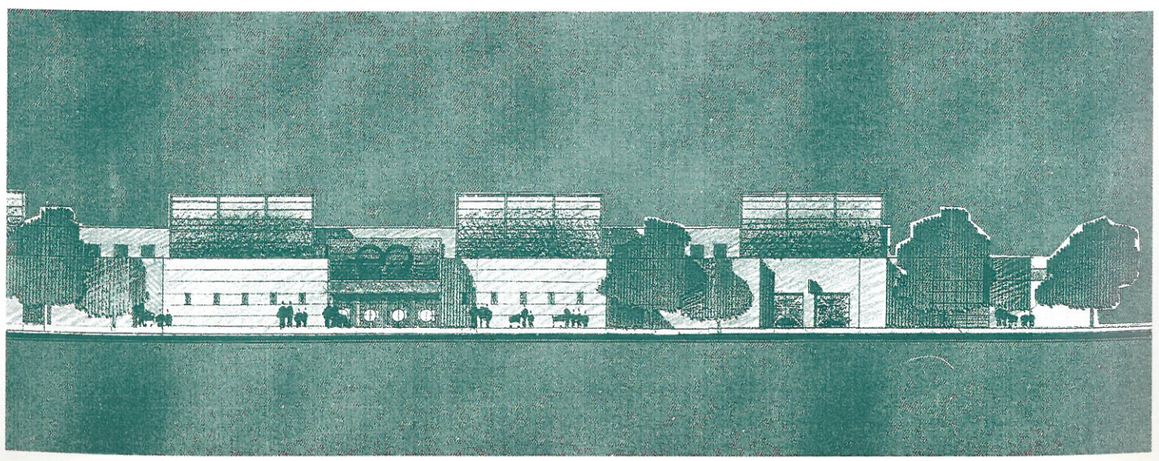



# LE CENTRE COMMERCIAL REGIONAL:
# UN DANGER POUR LE COMMERCE LOCAL?

## „Non, une chance !" explique le maire, René De Matteis

**Interview du 2 octobre 1989**

**T.A.:** ***La construction d'un grand centre commercial préoccupe les petits et grands commerçants installés. Ne craignez-vous pas que ce projet considérable fasse du tort au commerce local?***

**René DE MATTEIS:** La crainte des commerçants est compréhensible mais non fondée. Lorsque des investisseurs envisagent d'engager une somme aussi importante (250 millions de francs), cela vaut dire qu'il existe dans une région comme la nôtre, un marché réel.
Par ailleurs, chaque fois qu'il y a eu implantation d'un Centre Commercial Régional en France, on n'a jamais constaté de faillite des commerces existants. Bien au contraire, les commerçants installés, petits ou grands, ont profité d'une clientèle nouvelle (importante) et se sont développés.

**T.A.:** ***Avec la réalisation de ce Centre Commercial Régional à vocation internationale, quels types de retombées espérez-vous?***

**René DE MATTEIS:** Terville, de par sa situation géographique est au coeur d'un bassin économqiue important, à proximité des trois frontières (Belgique, Luxembourg, Allemagne) et desservi par trois échangeurs: le site du Linkling comme zone d'intérêt économique régional n'est plus à démontrer.

De par cette proximité des frontières, le site se devait d'avoir aussi une ambition internationale: celle d'être la vitrine de la créativité française face à une potentialité de 4 500 000 habitants belges, luxembourgeois et allemands situés à moins d'une heure d'autoroute du Linkling.

Ce flux de consommateurs potentiels justifie le projet de création d'un Centre Commercial Régional, *nouveau type de commerce totalement inexistant dans notre région.* Le plus proche Centre Régional Commercial se trouve à Dijon, ou en région parisienne.
Pour attirer cette clientèle étrangère potentielle, il faut leur proposer une nouvelle forme de commerce aussi attractive que ce que proposent des villes comme Sarrebrück ou Bruxelles.
Il nous faut passer de l'hypermarché „ancienne formule" qui n'est qu'une „usine à vendre" à un véritable centre commercial urbain offrant une qualité d'accueil.
Réunis sous un même toit, plusieurs grandes surfaces, des dizaines de magasins, des restaurants, des attractions, un cadre culturel... Un tel assemblage ne pourra qu'*accroître la réputation commerciale de toute l'agglomération thionvilloise et donc générer une nouvelle synergie de développement.*

**T.A.:** ***Un tel projet ne risque-t-il pas d'engendrer des effets pervers sur notre agglomération et de déstabiliser le Centre Commercial du Thionville historique?***

**René DE MATTEIS:** Le plus grand risque pour l'agglomération thionvilloise est de voir la création d'énormes zones commerciales adaptées aux nouveaux comportements des clients, s'installer au bord des autoroutes, loin des villes, hors du tissu urbain, lui tournant le dos.
De telles créations nient la ville et à coup sûr, participent à la déstabilisation des centres urbains, notamment ceux de Thionville et Metz.
Refuser le choix d'un Linkling commercial moderne, c'est admettre le déclin à terme de l'agglomération de Thionville du fait qu'elle perdra inéxorablement son pouvoir d'attraction. En effet, *si ce projet de Centre Commercial Régional à vocation internationale ne se fait pas à Thionville, il se fera de toute façon ailleurs,* dans d'autres agglomérations et avec l'ouverture des frontières le 1er janvier 1993, pourquoi pas à la limite de la frontière luxembourgeoise, à mi-distance entre Luxembourg-Ville et Thionville?

Le projet de ce Centre Commercial Régional sur le Linkling III n'est pas un projet „sauvage". C'est un projet cohérent qui renforce et complète la structure urbaine de l'agglomération thionvilloise.
C'est aussi un projet qui confirme le rôle de Thionville comme deuxième ville du Département de la Moselle.
Ramener une potentialité de 3 500 000 clients à Thionville dont 2 500 000 d'étrangers, ne peut qu'engendrer un effet positif pour tous les commerçants et entreprises de l'agglomération thionvilloise.

**T.A.:** ***Et pour Terville?***

**René DE MATTEIS:** *Ce projet représente la création de plus de 600 emplois* de tous types de qualifications. Il représente une importante taxe professionnelle et de nombreuses rentrées fiscales qui permettront de satisfaire encore mieux les besoins de la population tervilloise.
Tout le monde parle de l'Europe de 1992. Ma position est claire à ce sujet. L'Europe des Affaires est „bel et bien" en train de se faire.
*Le 1er janvier 1993, l'ouverture des frontières sera une réalité avec ou sans nous.*
Aussi, il est urgent de prendre en considération cette situation nouvelle et de nous battre pour éviter de devenir rapidement la banlieue résidentielle de Luxembourg.
Le Centre Commercial est une de nos réponses, mais pas la seule...

**T.A.:** ***Les commerçants inquiets estiments qu'il y aurait lieu de créer des emplois industriels de préférence à la création de nouveaux commerces. Qu'en pensez-vous?***

**René DE MATTEIS:** La création d'un Centre Commercial Régional, le développement du commerce sur Terville nécessite la création de nouvelles activités créatrices d'emplois et de richesses et par conséquent de consommation. Nous en sommes conscients.
A cet effet, nous créons, sur 22 hectares, un „Technoparc" qui devrait accueillir quelques 100 nouvelles activités créatrices d'un millier d'emplois.
Par ailleurs, sur le site des anciens crassiers d'Usinor (40 hectares), nous travaillons avec le concours du CAPEM et de Bail Industrie à la transformation de cette zone pour accueillir une industrie lourde.
Mais notre volonté de créer des emplois industriels ne doit pas pour autant négliger la création d'emplois dans le commerce et les services.
*C'est un développement économique global que nous engageons.*
Toutefois, la création d'un Centre Commercial Régional se heurte à tant d'intérêts, à tant de tabous, à tant d'enjeux qu'il faut que les Tervillois et tous les habitants de l'agglomération thionvilloise prennent conscience que pour faire aboutir ce projet, la municipalité de Terville aura besoin du soutien de la population.
*La création du Centre Commercial Régional s'obtiendra par la lutte et avec le soutien de la population.*
Ce soutien ne nous a jamais fait défaut par le passé. Je compte sur le concours de tous pour faire aboutir ce projet qui entrainera le développement de notre Ville et la concrétisation des autres projets industriels.

# TAXE D'HABITATION ET RESSOURCES DE FAMILLES

Chaque année, lors du dernier trimestre, l'attention se porte sur le montant des impôts locaux; trop lourds pour le plus grand nombre. Beaucoup d'élus consacrent à cette occasion d'importants efforts pour obtenir avec les familles des allègements, dégrèvements ou facilités de paiement de la taxe d'habitation.

Démarches logiques lorsqu'on connait le système d'imposition. Il ne prend pas en compte les revenus des ménages.

Concrètement, la taxe d'habitation à la charge effective des contribuables a progressé de 41 %* entre 1983 et 1987, tandis que les salaires n'ont augmenté que de 14 %. Quant à la taxe professionnelle, pour cette même période, elle a été majorée d'à peine 10 %*.

Est-il besoin d'ajouter quelques commentaires à ces chiffres?

Face à une telle injustice et aux protestations qu'elle provoque, le gouvernement a dû concéder quelques allègements sur la taxe d'habitation.

Deux mesures de portée limitée sont avancées dans le projet de loi de finances 1990.

La taxe afférente à l'habitation principale est plafonnée à 4 % du revenu imposable du foyer fiscal.

En second lieu, le dégrèvement devient total au dessus d'un montant de taxe d'habitation actualisé chaque année (1.305 F en 1989) pour les personnes non imposables sur le revenu.

Les personnes payant 1.500 F et moins au titre de l'impôt sur le revenue voient porter leur dégrèvement sur la taxe d'habitation, de 15 % à 50 % sur la fraction supérieure à 1.305 F de T.H.

Cependant, ces mesures partielles seront compensées par une nouvelle taxe dite de solidarité prélevée sur les résidences secondaires.

Par un système de subventions, dotations, remboursements au demeurant bien faible face aux transferts de compétences, l'Etat s'attribue une tutelle budgétaire et financière qui réduit considérablement l'autonomie des collectivités territoriales.

Devant ce constat, il est vraiment temps de réformer l'ensemble de la fiscalité locale des „4 vieilles".

La meilleure des réformes sera celle qui rendra l'autonomie aux régions des départements et aux communes leur permettant de déterminer le montant de leurs ressources.

Ainsi, les collectivités pourront établir une fiscalité en rapport avec la possibilité contributive des habitants, des entreprises, des activités agricoles et en fonction des besoins exprimés par les populations.

* Chiffre établis par le conseil des impôts dans son X^e^ rapport relatif à la fiscalité locale.


**DES PRIX ! DES PRIX !**
**TOUTE L'ANNÉE**

Les Nouvelles Solderies

**WOIPPY**
Centre Commercial MAMMOUTH
☎ 87 33 18 11

**THIONVILLE - TERVILLE**
Zone du Linkling
**(derrière le Géant du Meuble)**
☎ 82 34 34 85

# L'ETE EST FINI

## DEPUIS LE 24 SEPTEMBRE, LES PENDULES SONT REMISES À L'HEURE: CELLE D'HIVER. MAIS SI AVANT DE GLISSER INEXORABLLEMENT VERS LE SOLSTICE, NOUS NOUS REPLONGIONNS QUELQUES INSTANTS DANS LA DOUCEUR DE L'ÉTÉ POUR EN TIRER LES ENSEIGNEMENTS QU'IL A SU NOUS APPORTER ?

A la rédaction de TERVILLE D'ACCUEIL, nous faisons partie de ceux qui voulaient que le Bicentenaire de la Révolution fût célébré comme une fête à la hauteur de l'événement. Une occasion unique (n'est-il pas?) dans une vie de citoyen... Et sans doute les Tervillois étaient-ils nombreux à penser de la sorte, sinon comment expliquer la participation massive de la population aux festiviés des 13 et 14 juillet?

Le 13 au soir, la population était invitée à découvrir la stèle érigée au coeur du Terville ancien ,,pour célébrer la mémoire de la Révolution Française et transmettre aux générations futures son héritage et son esprit..."
Savait-elle que cette découverte s'inscrivait dans le cadre d'une véritable cérémonie minutieusement mise au point? Savait-elle qu'on y chanterait, qu'on y danserait, qu'on y rappelerait les faits historiques et qu'on y évoquerait la situation en France 200 ans après la Proclamation des Droits de l'Homme?
Toujours est-il que la Place du Marché (qui allait devenir de la Convention au cours de la soirée) était noire de monde. Hommes, femmes et enfants ont suivi les différentes phases de la cérémonie avec une attention apparemment empreinte d'émotion. Une émotion portée à son comble lorsque le voile est enfin tombé et que la stèle d'où semblait jaillir la lumière vers nos yeux accoutumés à la nuit est enfin apparue...
On n'a entendu qu'un seul applaudissement: celui de toute la foule à l'unisson: l'adhésion sincère et spontanée de toute une partie de la population qui comprenait et appréciait le sens de la démarche. Tant du côté des organisateurs que du public, il semble qu'à Terville, on ait le sens de la fête.!
Dès le lendemain matin, nous avons voulu retourner la voir dans sa beauté naturelle, une fois les projecteurs éteints. Elle avait certes perdu cette magie de la découvertes et des feux de la rampe, mais elle nous a montré autre chose: c'est désormais elle qui capte tous les regards dans cet espace réaménagé pour elle. Des voitures? Un supermarché? Ils y étaient peut être mais nous n'avons vu là qu'une grande statue toute blanche qui élève les regards et force la réflexion...

VOIR PAGE 22
NOTRE ARTICLE''PEUT MIEUX FAIRE...
DOIT MIEUX FAIRE..!



Et si on jetait encore un dernier regard sur les vacances de nos enfants pour comprendre la "surenchère des activités" dans les Centres Aérés de Terville?

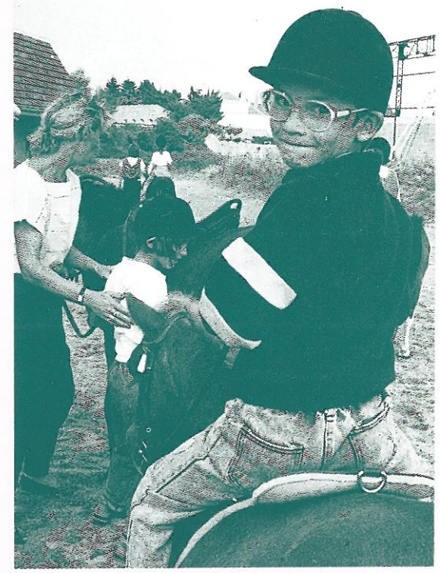

Cet été, nos enfants ont pu tirer à l'arc, jouer au tennis, monter à poney ou faire de la voile tandis qu'à leur âge nous fabriquions des arcs de fortune, des voiliers dans des coquilles de noix, nous jouions à la raquette et nous minions le galop du cheval...
En faisant prendre corps à ces rêves ancestraux, les responsables des centres aérés actuels font autre chose que jouer à la surenchère des activités: ils répondent à un besoin manifesté de tous temps par les enfants des générations successives. Reste à faire en sorte que le rêve devienne plaisir lorsqu'il passe au stade de la réalité...
C'est peut être ce qui nous a le plus étonnés, au cours de nos visites, cet été, où tout a explosé tant au niveau du nombre que de la qualité des activités. On a vu les 7/12 se concentrer pour tirer dans le mille, se battre avec le vent pour le faire entrer dans la voile, on a vu les 4/6 enfiler avec fierté et angoisse le gilet de sauvetage pour une ballade en caravelle ou encore surveiller leur monture avec fermeté.
Dans ces moments-là, les yeux s'allument d'éclairs particuliers qui ne trompent pas l'observateur...
A quel âge avons nous découvert, nous parents, ces activités?
Que tout enfant puisse découvrir aujourd'hui autant de pratiques sportives quelles que soient ses origines et les revenus de ses parents est bien la moindre des choses en cette année du bicentenaire. C'est en tous cas une réalité qui ne s'apparente pas à du luxe. Le rêve devient formateur. On ne triche pas avec le vent, la corde de l'arc ou le cheval: on les découvre pour les maîtriser, pour se maîtriser, pour s'affirmer... en un mot pour SE découvrir.

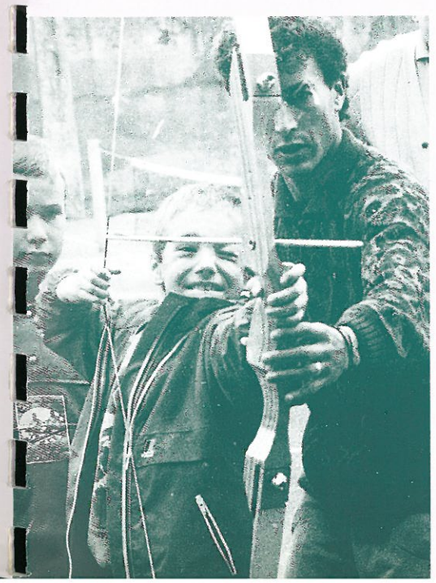

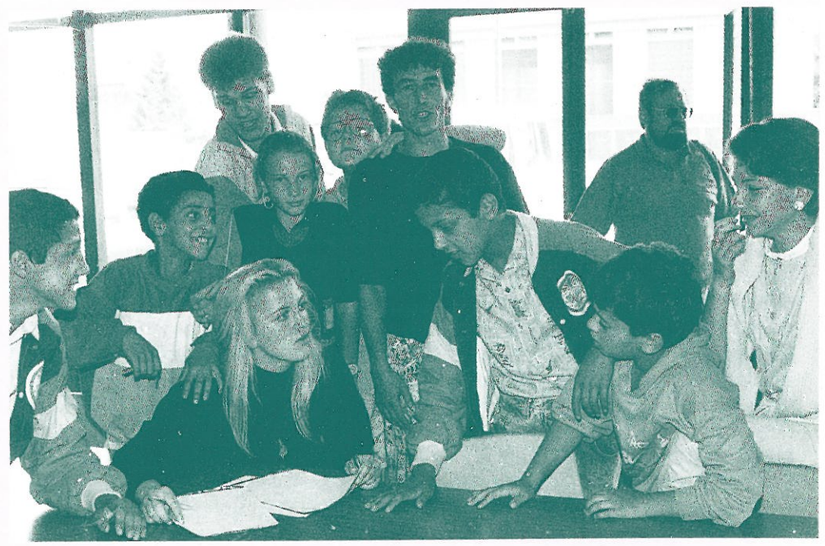

Comme leurs cadets, les ados ont bénéficié cet été d'une structure d'accueil riche en activités sportives adaptées à leurs aspirations.
Délaissant pour quelques temps les travées des grands magasins et les bancs des parcs publics, ils se sont éclatés sainement au rythme très actuel des plances à voiles, du tennis, des randonnées de plusieurs jours à vélo ou à cheval... Des expériences positives pour affirmer une personnalité en phase d'élaboration.

*Bicentenaire de la Révolution Française*

# PEUT MIEUX FAIRE...

Le Bicentenaire nous a donné l'occasion de nous remémorer la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789: une oeuvre remarquable de courage et de volonté lorsqu'on la resitue dans son contexte de l'époque. Deux cents ans plus tard, elle sert toujours de garde-fous aux excès sous-jacents de notre société. Mais parvient-elle à endiguer les égoïsmes, les injustices, les besoins de dominations inhérents à la nature humaine, toujours prêts à se manifester à la première occasion. C'est à chaque citoyen d'y veiller...

C'était tout le sens du discours du maire, au cours de cette soirée: une allocution, un commentaire que nous avons choisi de reproduire in-extenso tant il est vrai qu'au-delà des appartenances politiques, force est de reconnaître que les Droits de l'Homme, il faut se charger deles défendre chaque jour pour éviter de s'habiruer et d'admettre toute forme de dérapage..

,,1789 est une date capitale de l'histoire de notre pays et de l'histoire de l'humanité.
La Révolution Française dont nous célébrons ce soir le Bicentenaire, *n'est pas un fait définitif. Elle est un événement fondateur*, la figure mythique et symbolique de tous les combats démocratiques, de toutes les luttes: 1830-1848. La Commune de Paris en 1871. Le Front Populaire en 1936. La résistance.
Que de Bastilles ont été prises!
Que de Bastilles restent à prendre!
La révolution est un fait qui commence avant 1789, éclate en 1789, se poursuit sur une décennie et au-delà.
Cette célébration se doit de rappeler à notre imagination, non pas une épopée, mais la tâche à accomplir, de permettre aux uns et aux autres de *retrouver l'esprit de la révolution.* C'est le sens de notre célébration ce soir.
Le 23 février dernier, le Conseil Municipal décidait l'édification d'une colonne sculptée au centre de la place de la Convention Nationale, au coeur du Terville ancien pour célébrer la mémoire de la révolution française et *transmettre aux générations futures son héritage, son esprit,* c'est à dire la démocratie approfondissant sans cesse le champ de son application: Les Droits de l'Homme.
Après avoir organisé un concours, nous avons retenu la proposition d'un jeune sculpteur mosellan: Bernard PETRY.
Nous demandions aux artistes d'exprimer, dans la pierre, le message essentiel à savoir: la manifestation de l'homme qui se lève, de l'espoir en l'homme debout, en l'homme qui prend en main son destin... Mais aussi la Révolution, début d'une ère nouvelle qui nécessite un combat permanent, celui des Droits de l'Homme.
Merci Bernard PETRY. Votre sculpture est l'expression même du message que nous entendions transmettre.
Comment ne pas comprendre l'enthousiasme qu'engendre la révolution française au-delà de nos frontières aujourd'hui encore! Jusqu'alors, il n'y avait que droit divin et pouvoir absolu des rois et voilà qu'un peuple se constitue en nation et décide de ne plus tenir ses lois que de lui-même.
L'histoire fait de 1789 une source de référence. C'est le sens de cette statue, de continuité et de renouveau.
L'héritage n'est pas mort, il se construit tous les jours, se perpétue à travers les luttes dans notre propre pays comme dans le monde.
- Comment parler de liberté aujourd'hui alors que celle-ci est piétinée chaque jour ici et là?
- Comment parler d'égalité alors que l'injustice s'accroît sans cesse?
- Comment parler de fraternité alors que les tenants des richesses cultivent le cynisme de l'argent-roi?
- Comment pourrait-on célébrer l'abolition des privilèges alors qu'on constate un système de société fondé sur des privilèges de plus en plus insupportables?
- Et comment ne pas de battre au nom de la fraternité quand ont sait que des dizaines de milliers d'enfants meurent chaque jour du manque de nourritures les plus élémentaires tandis que nous jetons sur les décharges des aliments sans que ce crime quotidien contre l'humanité ne fasse la Une des grands médias?
Quel scandale en cette fin de 20ème siècle, en cette période de surproduction et de surconsommation!
N'est ce pas une bastille à prendre que celle de l'égalité pour tous en enrayant la pauvreté qui s'étend comme une longue tache noire sur notre planète?
C'est notre responsabilité de révolutionnaire français.
Ne pensez-vous pas, chers amis, qu'il est indécent en ce 14 juillet 1989, jour anniversaire de la prise de la Bastille, que les sept pays les plus riches du monde tiennent leurs assises à Paris? Nulle autre initiative ne pouvait insulter plus délibérément la mémoire collective.
Des Bastilles restent à prendre!
En France, dans notre propre pays, 200 ans après 1789, les grands principes de la révolution: Liberté - Egalité- Fraternité sont bafoués quotidiennement dans la réalité sociale, économique et juridique.
Comment affirmer l'égalité des citoyens devant la loi alors qu'on amnistie d'un côté des patrons, des condamnés de droit commun et que de l'autre, par simple décision du ,,Conseil Constitutionnel" les 10 de Renault sont une seconde fois privés de leur travail. *Un tel arrêt est le révélateur d'atteintes graves aux Droits de l'Homme dans notre pays.*
Il n'est pas pensable qu'en ce 14 juillet 1989 soient graciées des peines de droits communs, que se profile une autre amnistie pour les malversations financières et que d'autre part ceux qui agissent pour le progrès social et l'efficacité vraie des entreprises de notre pays soient licenciés.
Comment célébrer la prise du pouvoir par le peuple pour le peuple alors que dans les faits on voit un parlement décider par deux fois la réintégration des 10 de chez Renault (et de tous les élus et mandataires sanctionnés) et cette décision aussitôt remise en cause par un simple arrêt du Conseil Constitutionnel!
Comment ne pas se révolter lorsque les mêmes qui condamnent les 10 de chez Renault trouvent normal
- que des patrons foncent en voiture sur des ouvriers
- que des patrons tirent au fusil sur des travailleurs
- que des patrons paient des commandos armés pour se débarrasser d'autres ouvriers...
et que des patrons soient amnistiés par la loi dont on refuse l'application aux 10 de Renault et aux 25 000 militants syndicaux à l'échelon du pays également sanctionnés.
En tant que Maire de Terville, je me devais d'insister sur cette atteinte aux libertés. Ceci d'autant plus que j'ai été moi-même licencié pour activités syndicales par USINOR.
Egalité - Justice pour tous dites-vous?
Il y aura encore bien des bastilles à prendre!
Une fois de plus dans cette longue bataille pour les libertés dans notre pays, plus que jamais s'impose cette parole de Jean Jaurès: *,,C'est le peuple et seul le peuple qui est le tuteur des libertés".* Nous sommes des héritiers de la révolution française, fondatrice de la démocratie politique, de l'idée de nation moderne. C'est-à-dire du droit des peuples à décider eux-mêmes de leur destin.
Révolution française porteuse des valeurs de progrès et d'émancipation, des exigences inédites d'égalité, de fraternité, de liberté. Son message, sans amalgame, en même temps qu'universel, est d'une saisissante actualité. Richesse, pauvreté, injustice, expulsion, impôts lourds, apartheid, la faim. Ces mots qui nous sont quotidiens, voir banals, en témoignent.

*Oui, 200 ans après, bien des droits restent à conquérir ou a reconquérir.*
Les privilégiés de 1989 cherchent à cacher la véritable histoire de 1789 pour ne pas permettre à ceux qui souffrent de la société actuelle, du chômeur au savant, de s'apercevoir que seule une nouvelle distribution des cartes peut remettre la société à l'endroit et lui permettre d'avancer résolument dans le bon sens, celui du progrès, de la justice et de la fraternité.

200 ans après, une nouvelle société reste à inventer...

VIVE LA REPUBLIQUE!

# DOIT MIEUX FAIRE...



# SACHEZ-LE

## "PREMIERE RENCONTRE DES ARTS DE TERVILLE" DU 13 AU 26 NOVEMBRE 1989

### EXTRAIT DU REGLEMENT

ARTICLE1: organisée par la Ville de Terville en collaboration avec l'Atelier d'Arts de l'Association pour l'Animation du Centre Socio-Culturel de Terville.

ARTICLE 2: Sont admises à participer toutes personnes "artistes amateurs" désirant présenter des oeuvres de leur composition dans les domaines suivants:

Peinture-Sculpture-Dessin-Gravure-Lithographie-Céramique-Mosaïque.

ARTICLE 3: Des prix d'une valeur totale 1 000,00 Francs chacun seront attribués lors de cette rencontre par un jury qui retiendra des oeuvres exposées.

ARTICLE 4: La date limite d'inscription est fixée au 31 Octobre 1989, les oeuvres devront être remises le 2 et 3 Novembre 1989 en Mairie de Terville au Service Culturel. Le retrait des oeuvres devra être effectué le 29 et 30 Novembre 1989.

ARTICLE 5: Chaque artiste pourra présenter au maximum deux oeuvres de sa création. Les oeuvres devront comporter impérativement les nom-prénom-titre. Celles-ci seront munies d'un système d'accrochage.

## TENNIS:

**Services et tarifs plus souples.**

La saison 89/90 de tennis fonctionnera du 1er octobre 89 au 30 septembre 90.
Trois possibilités pour les adhérantes:

| | | |
|---|---|---|
| • A l'année | Tervillois 200 f | le mardi 19/09 de 14H - 18H |
| | Extérieurs 320 f | le mercredi 20/09 de 14H - 16H30 |
| • Au trimestre | Tervillois 75 f | le 1er mardi (14H - 18H) |
| | Extérieurs 120 f | le 1er mercredi (14H - 16H30) |
| | d'octobre - janvier - avril - juillet | |
| • Au mois | Tervillois 35 f | le 1er mardi (14H - 18H) |
| | Extérieurs 60 f | 1er mercredi (14H -16H30) de chaque mois |

(+ adhésion ATAC 15f ou 25f) si non déjà percue dans une autre activité de l'association.

Un règlement précis des courts et annexes (douches vestiaires) est soumis aux futurs adhérents.

Ceux-ci sont priés de les bien lire avant signature.

# REPOS COMPLET?

Lorsqu'on a entrepris et mené à bien autant d'activités professionnelles et extra-professionnelles au service de ses concitoyens, lors qu'on a le sens du contact humain et du travail bien fait, on crée autour de soi tout un réseau d'amis... Et lorsqu'on se retrouve devant tous ces amis réunis, ce sont des pans entiers de vie qui défilent dans votre tête... On comprend dès lors l'émotion de Jean-Marie Genevaux lorsqu'il a évoqué devant ses collègues, amis et collaborateurs les différentes étapes de sa carrière aux écoles des Acacias puis du centre, ses débuts au sein d'une équipe municipale à la recherche d'un nouveau souffle pour Terville: Finances, urbanisme, culture avec l'Ecole de Musique: autant de secteurs clés placés sous sa responsabilité pendant des années... Des évocations émaillées d'anecdotes drôles et sensibles...

Par les hasards du calendrier, Jean-Marie Genevaux a quitté l'enseignement (atteint par la limite d'âge) et la vie publique (par choix au moment des dernières élections municipales.) la même année.
Tous ceux qui ont eu la chance de travailler avec lui ont pu apprécier sa détermination, son sens de la rigueur et de la vérité dans l'approche des choses et des gens.
En homme sage, rempli d'expérience et qui a sans doute besoin de souffler un peu, M. Genevaux a décider de ,,cultiver son jardin". Sera-t-il assez grand pour canaliser l'énergie qu'on lui connaît?
Pour éviter une rupture brutale sans doute aussi néfaste pour l'intéressé que pour l'ensemble de la communauté, le maire a officiellement formulé une demande au tout nouveau retraité: qu'il accepte de rester, pour quelque temps encore le président de l'Ecole de Musique et celui du Bureau d'Urbanisme.
Après avoir retracé les débuts de M. Genevaux à l'Ecole des Acacias en 1955 puis son nomination à la direction du groupe Centre en 1973, le maire a évoqué l'évolution sociologique et démographique de l'Ecole en général et en particulier, avant d'ouvrir le chapitre de l'homme public:
«...En mars dernier, après trois mandats, tu as décidé de ne plus te représenter. Nous avons regretté ton départ mais tu as accepté de rester au service de la municipalité et des Tervillois dans un autre cadre que celui du Conseil.
La Municipalité a apprécié ta disponibilité. Enseignant tu es, enseignant tu resteras puisque nous te renouvelons toute notre confiance en te demandant de poursuivre la présidence de l'Ecole de Musique. Une école forte de quelques 250 élèves et de 14 professeurs.
Passionné d'enseignement, tu es aussi un passionné du développement harmonieux de notre Ville et de notre agglomération. Tu as été le fondateur du bureau d'urbanisme en 1972.
Nous te demandons aussi d'y poursuivre ton mandat de Président...»



# Le départ de l'Abbé Maillard

et l'accueil de son successeur, l'Abbé Oury, ont donné lieu à une cérémonie unique en deux lieux différentes, le dimanche 17 septembre dernier.
Ce fut là l'occasion de prises de paroles qui allèrent bien au-delà de la simple formule de politesse de rigueur, tant il est vrai que pendant ces dix années Maire et Curé, Municipalité et communauté paroissiale, ont collaboré pour la satisfaction du plus grand nombre.
A l'issue d'une messe célébrée conjointement par l'ancien et le nouveau curés devant une assistance des grands jours, l'Abbé Maillard a remercié et félicité la communauté paroissiale pour son dynamisme et son accueil au quotidien, le Maire et la Municipalité pour son aide ,,dans le sens du bien de notre population, de ses paroissiens et de ses habitants" avant de tendre une fois encore la main aux habitants des nouveaux quartiers et de lancer un salut fraternel à toute la communauté musulmane.
Un sens de l'ouverture qui n'avait échappé à aucun Tervillois et auquel le maire a rendu hommage en ouvrant la cérémonie, au gymnase du Centre:
«...Vous avez eu à animer la communauté catholique qui, comme notre ville, a été confrontée par les problèmes d'accueil des nouveaux habitants ayant parfois d'autres vécus, d'autres pratiques voir d'autres habitudes ou traditions.
Vous avez su prendre votre bâton de pélerin et rendre visite aux uns et aux autres chez eux et jeter ainsi le pont entre eux...»

L'Abbé Maillard nous quitte pour rejoindre l'équipe episcopale d'Hayange. Arrivé à Terville voici dix ans, il remplaçait l'Abbé Oster, décédé accidentellement.
- Homme de terrain, il avait participé à la construction et à la mise en place de l'église Sainte-Anne à Thionville. A Terville, c'est sous son initiative qu'a pu évoluer le quartier de l'église: rénovation de l'édifice et du presbytère, revente du jardin à la Caisse d'Epargne... Une restructuration relayée par la Municipalité: aide financière et aménagement de la place St Sébastien.
- Homme de contacts, l'Abbé Maillard nous laisse en souvenir son sens de l'humour, son esprit avant-gardiste et frondeur...
A lui le mot de la fin. Avec une voix empreinte d'une émotion difficile à dissimuler, il a déclaré: ,,Hayange, ce n'est pas loin! Mais je ne me fais aucune illusion... Quand on est prêt à partir, on est déjà parti... Et il faut qu'il en soit ainsi..."
- Bonne chance, Monsieur le Curé, au sein de cette communauté où vous compterez d'ici peu, comme chez nous, beaucoup d'amis...
A l'attention des nouveaux habitants sans doute mais peut être aussi pour rafraîchir nos mémoires, le maire a tenu à rappeler le statut particulier des paroisses d'Alsace Moselle ainsi que la place et le rôle des municipalités au sein des Conseils de Fabrique.

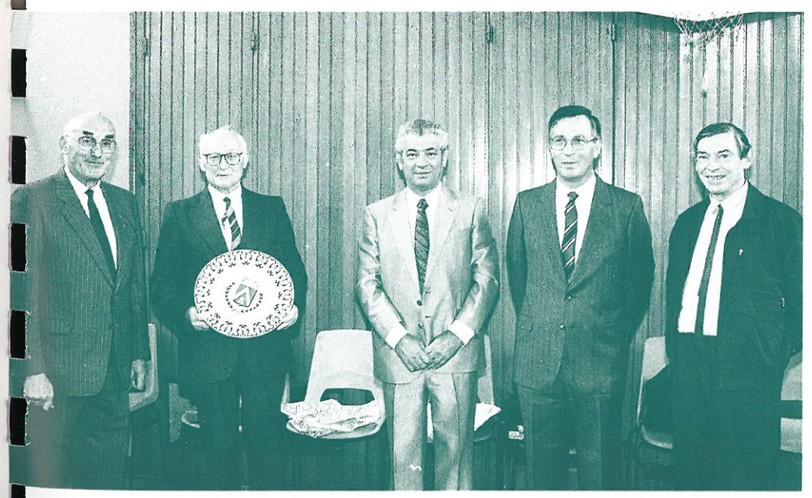

«...Dans un état laïc, il n'est pas du domaine de la commune d'intervenir dans les affaires religieuses. Mais le droit local spécifique à l'Alsace-Moselle, impose au maire d'être membre de droit du Conseil de Fabrique des églises ou des communautés religieuses reconnus dans la commune.

De ce fait, quelle que soit sa croyance, le maire en tant que tel, participe à la vie même de la communauté religieuse.

Cela peut étonner certains, mais il convient de reconnaître qu'à Terville, nous avons su oeuvrer ensemble pour le bien de la communauté catholique sans autre arrière pensée.

Sous l'impulsion de l'Abbé Maillard, le Conseil de Fabrique a entrepris un important programme de rénovation tant de l'église que du presbytère.

Cela s'imposait et j'ai adhéré sans réserve à ces décisions approuvées par le Conseil Municipal.

Il était du devoir de la collectivité de défendre les intérêts matériels de la paroisse catholique...»

**Ce n'est qu'un aurevoir... mes frères**

# S A C H E Z  E N C O R E

Sur l'A genda du nouvel-âge

## SOIREE CABARET:

le samedi 28 octobre 1989

au centre communautaire

Renseignements et inscriptions en mairie, les après-midis de 14 H à 16 H 30.

L'ASSOCIATION TERVILLOISE DU NOUVEL AGE aura le plaisir d'accueillir ses adhérents dans ses nouveaux locaux:

LA MAISON DU NOUVEL AGE

20, rue d'Anjou

## INAUGURATION:

le jeudi 19 octobre 1989 à 16 H 30

(Information Atna)

## ETRE AU SERVICE DES PERSONNES AGEES DEPENDANTES.

Indépendamment des services du 3ème âge qui existent en faveur du maintien à domicile des personnes âgées dépendantes, le Centre Communal d'Action Sociale est de plus en plus souvent saisi par des habitants de la commune qui désireraient trouver une personne acceptant de leur venir en aide pour garder pendant quelques heures, une personne âgée malade ou infirme.

- Que vous soyez concerné par ce problème,
- ou que vous désiriez vous mettre au service des personnes âgées,
- le C.C.A.S. vous invite à vous faire connaître.

Prendre contact avec Madame PETITFRERE: tél: 82.88.43.95, en Mairie

Information C.C.A.S.

## RESIDER AU FOYER POUR PERSONNES AGEES

Le foyer-résidence ERCKMANN-CHATRIAN situé 2, rue du 8 mai 1945 comporte 40 logements individuels comprenant un séjour, une kitchenette, une salle de bain et des sanitaires.

La vie en foyer-résidence offre l'avantage de conserver son indépendance en se faisant assister par des services de maintien à domicile (portage de repas, soins infirmiers, aide ménagère).

Le loyer s'élève à 1846,-F, non réduite la participation de la Caisse d'Allocations Familiales pour l'Aide Personnalisée au Logement.

Ainsi, selon les ressources des résidents, le loyer restant à payer varie entre 175,-F et 1600,-F TOUTES CHARGES COMPRISES (chauffage - électricité - eau - antenne et charges collectives)

x logements sont actuellement vacants. Les inscriptions sont reçues au :tre Communal d'Action Social en Mairie

(Mme FAUGERAS - tél: 82 88 43 95)

Au conseil municipal:

## INSTALLATION DE MADAME SONIA STHULFAUTH PAR DEMISSION DE MONSIEUR DANIEL MROCZKOWSKI

Par lettre en date du 28 août 1989, Monsieur Daniel MROCZKOWSKI a présenté au Maire sa démission de conseiller municipal compte tenu de l'importance des responsabilités professionnelles, militantes et associatives qui ne lui permettaient plus la disponibilité suffisante pour assurer son mandat municipal.

Le Maire a pris acte de cette décision et a installé dans ses fonctions de conseillère municipale Madame Sonia STUHLFAUTH qui était membre de l'assemblée lors du précédent mandat.

Nous lui souhaitons la bienvenue. Elle renforce la présence féminine au sein du conseil municipal.

Avec sept conseillères dont six du Groupe de Gauche et d'Union des Démocrates, les femmes représentent plus du quart de l'assemblée municipale.

Problèmes familiaux:

## SAVOIR PRENDRE CONSEIL...

Une conseillère conjugale et familiale de l'Ecole des Parents se tient à la disposition du public, en Mairie de TERVILLE (rez-de-chaussée), pour tous problèmes familiaux

- relations conjugales et familiales
- aide sociale, santé
- informations juridiques: divorce, séparation
- orientation scolaire

Les permanences ont lieu les Mardis et Vendredis de 14 h à 17 h

ou sur appel téléphonique au 82.34.23.40

(information C.C.A.S.)

La Maison de la Dragée
C. HERPEUX
10, rue Ste Elisabeth THIONVILLE-**BEAUREGARD** ☎ 82 34 49 36
*Le plus grand choix de la région aux meilleurs prix. Venez constater.*

**M. et Mme Léon DOUR**
MERCERIE-BONNETERIE CITEX
*Laines Phildar*
169, rte de Verdun 57180 TERVILLE
**TEL. 82 88 53 91**



# 50 NOCES D'OR

**Pour les époux WOHLFAHRT-TREXLER** C'est au domicile de leur fils Erich que M. et Mme Wohlfahrt ont célébré, dans la bonne humeur, leurs noces d'or qui concrétisent cinquante années d'union conjugale.

Une vie riche en événements pour le couple marié en Allemagne le 27 mai 1939. La guerre, la prison, l'Allemagne de l'Est en 48, l'installation en Côte d'Or entre 48 et 56 puis la fin du périple à Terville,, rue des jardins où chacun a pu l'apprécier.

Emile et Anna Wohlfahrt ont eu trois enfants: Erich, Gérard (aujourd'hui décédé) et Christiane, et un petit fils, Marc. Ils coulent depuis 1977 une retraite paisible.

C'est Mme Savener, adjointe au maire chargée des affaires sociales qui a présenté les voeux de la Municipalité au couple jubilaire en lui offrant les traditionnelles marques d'estime de toute la population.

**Les époux MANCIA-ALSTOLFI** Cinquante ans de vie commune également pour les époux MANCIA domiciliés rue de Gascogne. Mariés en Italie en ce mois de septembre 1939, Dominique Mancia et Norma Alstolfi se sont installés en France à Terville au moment de la création de la cité des Acacias, après un bref séjour d'un an, rue de Metz, à Thionville. La sidérurgie et le travail qu'elle proposait les avait séduits: ils sont restés Tervillois.

Entourés de leurs deux fils, Joseph et Claude, de leurs épouses et des petites enfants, Cédric, Aurélie et Mireille, ils ont reçu les félicitations de la Municipalité et la marque d'estime de toute la population sous la forme du plat en émaux marqué aux armoiries de la Ville.

# imprimerie de thionville

**82 88 14 80**

Tous vos imprimés :

Cartes de visite - Faire-parts

Blocs - Liasses - Brochures

Dépliants - Affiches - etc...

route d'esch-sur-alzette - zone industrielle du linkling - boîte postale 237 - 57106 thionville cedex

## Entreprise MULLER FRERES

TRAVAUX PUBLICS

**BOULAY - Moselle**

36, RUE DU GÉNÉRAL DE RASCAS
57220 BOULAY

S.A. au capital de 30.450.000 Francs

VOIRIE – ASSAINISSEMENT – ADDUCTION D'EAU et de GAZ – PIPE-LINES
GROS TERRASSEMENTS MECANIQUES
BETON ARME et BETON PRECONTRAINT